

20251226 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/68925/la-belgique-renforce-les-conditions-d'accès-au-revenu-d'intégration-pour-les-refugiés>

Actualités



Environ 3 000 demandeurs d'asile vivent à la rue en Belgique. Crédit : Hafiz Miakhel

La Belgique renforce les conditions d'accès au revenu d'intégration pour les réfugiés

Par [La rédaction](#)

Le gouvernement belge a décidé de renforcer les conditions d'accès au revenu d'intégration pour les réfugiés. Désormais, ils devront suivre un "parcours d'intégration" s'ils souhaitent toucher la totalité de cette aide.

Le revenu d'intégration versé aux personnes ayant obtenu le statut de réfugié en [Belgique](#) sera dorénavant conditionné à des efforts d'intégration. Le Conseil des ministres a donné son feu vert, mardi 23 décembre, à ces mesures issues de l'accord de gouvernement, a annoncé la ministre de l'Asile, de la Migration et de l'Intégration sociale, Anneleen Van Bossuyt (N-VA).

"Nous lions l'obtention d'un revenu d'intégration à des conditions indispensables. Ceux qui veulent compter sur notre solidarité doivent, avec cet ensemble de mesures, démontrer qu'ils veulent également s'intégrer", a expliqué Mme Van Bossuyt. "Cela signifie : parler notre langue, rechercher activement un emploi et suivre un cours d'intégration."

A lire aussi

[Belgique : hausse des demandes d'asile congolaises malgré un taux de rejet élevé](#)

Ainsi, un parcours d'intégration renforcé sera mis en place "dans les mois à venir" pour tous les réfugiés ayant droit à un revenu d'intégration. Les personnes ayant déjà obtenu le statut de réfugiés devront également suivre ce parcours. Si elles ne participent pas au dispositif ou ne fournissent pas "suffisamment d'efforts" d'intégration, elles perdront jusqu'à un tiers du montant de l'aide.



Des demandeurs d'asile font la queue devant le centre d'accueil du Petit Château à Bruxelles, le 7 décembre 2021. Crédit : Médecins du monde Belgique

"Pour les personnes sous statut de protection subsidiaire et temporaire, les Ukrainiens par exemple, le revenu d'intégration ne démarera pas à 100 % du montant, mais des bonus d'intégration pourront être obtenus", a expliqué la ministre. Les étrangers issus de pays européens et les étudiants étrangers sont aussi concernés par la mesure. Pour eux, l'accès à l'aide sociale ne pourra être possible qu'après avoir séjourné légalement dans le pays pendant au moins cinq ans.

En Belgique, ce revenu d'intégration sociale est une aide de l'État destinée aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour vivre. Le montant de cette aide est d'environ 1 300 euros pour une personne seule et évolue en fonction de la composition du ménage qui la demande. En juillet 2025, 25 371 réfugiés ont touché ce revenu d'intégration sociale, un chiffre en constante augmentation depuis juillet 2022, [selon les données officielles](#).

Durcissement de l'asile

Cette décision intervient après la mise en place en juillet d'une série de mesures limitant l'accès à l'hébergement et à la procédure d'asile pour les arrivants sur le sol belge. Dorénavant, les personnes ayant reçu une réponse positive à une demande de protection antérieure dans un autre pays de l'UE n'auront plus droit à l'enregistrement et à l'hébergement à leur arrivée en Belgique, dans les centres Fedasil ou Croix-Rouge qui accueillent souvent ces primo-arrivants. Concrètement, elles seront considérées comme irrégulières sur le territoire, et donc potentiellement ciblées par des obligations de quitter le territoire.

L'autre mesure d'importance instaure le fait que toute personne qui aura reçu une décision définitive dans un autre État-membre - qu'elle soit positive ou négative, cette fois - verra sa demande d'asile traitée par un circuit différencié et accéléré. Ce type de demande sera "systématiquement considérée comme non recevable", a précisé le cabinet de la ministre à Belga. Un second examen du dossier pourra éventuellement avoir lieu si des nouveaux éléments sont apportés par le demandeur. Des mesures qui font craindre aux associations une montée du sans-abrisme dans le pays.